

Amoès,

lauréat du concours création d'entreprise 2006



Le projet « Amoès – Trigénération à partir de biomasse » a été présenté par des étudiants de l'École Centrale Paris. Il a pour objectif de créer une entreprise spécialisée dans les services énergétiques au petit tertiaire : production de chaleur, de froid et d'électricité à partir d'énergies renouvelables et notamment de granulés et plaquettes de bois.

Leur modèle économique repose sur le leasing de chaudières à bois et impliquera qu'ils gèrent l'approvisionnement en combustible, la mainte-

nance et la revente de l'électricité verte produite. De plus, ils vendront des études de faisabilité pour la mise en place de systèmes de cogénération et de trigénération. Cette approche complémentaire permettra d'acquérir un portefeuille clients, de connaître très précisément

leurs besoins et de générer de la trésorerie.

Le démarrage de l'activité se fera d'abord en distribuant des micro-cogénérateurs existants puis en intégrant à leur gamme un tri-générateur qu'ils auront conçu et fabriqué.

L'autre originalité du projet réside dans la possibilité de rémunérer la société sur les économies d'énergie engendrées par rapport à une solution classique, en partageant celles-ci avec le client. Ils vont bénéficier d'une aide de 15 250 €, une fois leur société créée.